

DÉLIBÉRATIONS

N° 2017/050/8.8

Feuillet n° 053

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil dix-sept, le 19 avril, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes à Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 11 avril 2017

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	43
Votants :	51
Pour :	51
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Roland MOULINIER, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Jean-Michel LAGORCE, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Pierre DELMON, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique

BOUSQUET, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER ; René GAILLARD représente Claude SAUTIER ;

EXCUSÉS

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Bertrand CAGNIART, Stéphane ROUDIER donne pouvoir à Guy COUPLET, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY donne pouvoir à Roland MOULINIER, Philippe VIEILLEFOSSE, Pierre AUGUSTE donne pouvoir à Gérard DEBET, Isabelle COMBESCOT, Alexandra DUMAS, Camille GÉRAUD donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Michel LAPOUGE donne pouvoir à Serge PEDENON, Régine ANGLARD, Florence DEBAT-BOUYSSOU donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Arlette VERDIER donne pouvoir à Bernard BEAUDRY, Nicole RAVIDAT donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Etude sur la compétence Assainissement

La communauté de Communes dispose de la compétence Assainissement Non Collectif. Compte tenu des échéances règlementaires définies par la loi NOTRE concernant le transfert de la compétence Assainissement dans sa globalité, la Communauté de Communes souhaite disposer d'une étude technique et financière préalable au transfert afin d'avoir une vision globale et d'apporter une aide à la décision aux élus sur les choix pertinents à effectuer.

L'Agence Technique Départementale avec le SATESE propose d'effectuer cette étude qui inclut notamment une évaluation de l'impact sur ce transfert dans les domaines de l'assainissement collectif et des eaux pluviales à l'échelle du territoire intercommunal et une analyse de l'opportunité de ce transfert de compétence en 2018 ou à échéance plus lointaine.

Contenu de la mission complète :

Phase 1 : état des lieux et diagnostic global de chaque service d'assainissement collectif

Phase 2 : établissement des scénarios de fonctionnement futur

Phase 3 : mise en œuvre du transfert de compétence

Prix pour les 3 phases : 33 000€ TTC

Une subvention de l'Agence de l'Eau peut être demandée à hauteur de 70% du coût HT.

L'exposé des faits entendu,

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de lancer une étude sur la compétence Assainissement ;
- **DECIDE** de confier cette étude à l'Agence Technique Départementale et **AUTORISE** Monsieur le Président à signer une convention d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage
- **AUTORISE** Monsieur le Président à demander l'octroi d'une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte en lien avec cette affaire.

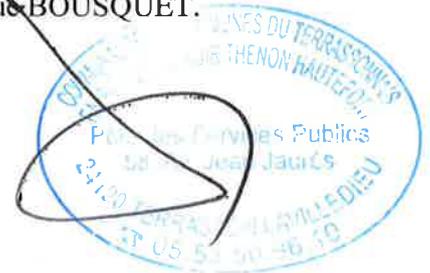
Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,

le 20/04/2017

Le Président,
Dominique BOUSQUET.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20170419-DE2017050-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/04/2017

